

Réponse du Conseil administratif du 1^{er} avril 2026 à la question écrite du 26 novembre 2025 de M. Alexandre Diogo: «Escaliers dangereux de la passerelle de la Paix».

TEXTE DE LA QUESTION

La passerelle de la Paix, située au-dessus de la gare de Sécheron, a été inaugurée en 2014. Elle relie le Campus de la Paix et les Nations d'un côté au Campus Biotech et au lac de l'autre. Côté lac, cette passerelle se termine par un escalier particulièrement vertigineux.



Cet escalier est dangereux, d'autant plus pendant les jours de pluie, de neige ou de verglas, où les marches deviennent glissantes. De nombreuses personnes ont malheureusement chuté et se sont blessées en y tombant. Depuis, ils et elles sont nombreux à l'éviter. Afin de garantir la sécurité des usagers et usagères dans le domaine public sur une installation construite par la Ville, voici mes questions aux autorités:

- la Ville est-elle consciente des problèmes liés à cet escalier?
- la Ville peut-elle mettre en place des mesures pour rendre l'escalier moins dangereux, en particulier les jours de pluie?

- à quand remonte la dernière rénovation de l’escalier, en particulier des bandes métalliques à la fin de chaque marche et qui sont aujourd’hui inégales?
- la Ville peut-elle mettre en place des mesures de prévention, par exemple des signes d’avertissement à proximité de l’escalier?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, le Conseil administratif informe que l’escalier de la passerelle de la Paix a été réalisé en 2013 et est donc relativement récent. A ce titre, il précise que chaque hiver des panneaux d’information sont placés en haut dudit escalier afin de rendre les usagères attentives et les usagers attentifs au risque de verglas. Conscient de l’état de dégradation dudit escalier, spécifiquement du revêtement et des nez des marches, le Service de l’aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) a démarré des essais techniques au printemps 2025. Ceux-ci consistaient à comparer divers revêtements en résine pour les marches et à analyser plusieurs modèles de nez de marches.

Des plaques d’acier inox ont été installées afin de protéger chaque contre-marche. Les travaux de mise en place de résine, sur chaque marche, ont brièvement dû être interrompus, en raison des températures trop basses du mois de décembre 2025. La zone avait alors été sécurisée et un revêtement antidérapant de couleur rouge avait été installé (se référer aux photos en annexe), dans l’attente de conditions météorologiques suffisamment favorables pour reprendre les travaux. Le Conseil administratif informe que les travaux de rénovation ont pris fin en mars 2026 (se référer aux photos en annexe).

Le Conseil administratif estime ainsi avoir réalisé les travaux nécessaires au confort et à la sécurité des usagères et des usagers dudit escalier et rappelle qu’un ascenseur est à disposition pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que pour les personnes qui souhaitent éviter l’escalier.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marjorie de Chastonay

Annexe mentionnée



Escaliers en travaux



Escaliers rénovés (mars 2026)